

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 29 janvier 2020

L'an deux mille vingt le mercredi 29 janvier à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 23 janvier 2020

Etaient présents : 17

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Michel EBERHART, Gérard MORAUX, Annick PANE, Françoise VASSELON, Geneviève LEGUAY, Manuel MEZE, Joaquim DA CRUZ, Denise GONON, Azdine RAMDAN, Emmanuel FONKING, Stide MARQUES, Fathia BEN MABROUK, Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 5

Madame Roselyne WALGER à Madame Annick PANE, Monsieur Camille FASSI à Monsieur Jean-Michel MORER, Madame Francine BERTHAUX à Madame Danielle BOURGUIGNON, Madame Isabelle YEROMONAHOS à Monsieur Manuel MEZE, Madame Isabelle GUILA CORNIL à Madame Geneviève CAIN.

Absents excusés : 5

Monsieur Ange AMBROSIO, Monsieur Christophe BLONDEL DEBLANGY, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT, Monsieur Patrick AUGÉY, Madame Clémence LAUMONIER.

Monsieur Michel EBERHART a été élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2019,
Approuvé à l'unanimité**
- **Marché pour les travaux de construction d'un restaurant scolaire et de deux classes
à l'école Jacques-Prévert,
Approuvé à l'unanimité**
- **Marché de construction d'une chaufferie centrale et de réseaux enterrés à l'école
Jacques-Prévert,
Approuvé à l'unanimité**
- **Demande de subvention au conseil départemental dans le cadre de la répartition du
produit des amendes de police pour les travaux de création d'un plateau surélevé
avec traitement des eaux pluviales et mise en place de signalisations verticales
croisement rue de Brinches/rue de Lassus,
Approuvé à l'unanimité**
- **Approbation des statuts modifiés de la communauté d'agglomération du pays de
Meaux,
Approuvé à l'unanimité**

- Modification du tableau des effectifs,
Approuvé à l'unanimité
- Reliquat 2019 de la prime annuelle au personnel communal,
Approuvé à l'unanimité
- Indemnités forfaitaires complémentaires pour les élections,
Approuvé à l'unanimité
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du Maire en vertu de l'article
L2122-22 du CGCT :
Marché de fourniture en électricité et prestations associées pour les bâtiments gérés
par la ville de Trilport
- Informations diverses

La séance est levée à 21h00

Le Maire,
Jean-Michel MORER